



Commission d'accès  
à l'information  
du Québec

**Québec**  
Bureau 2.36  
525, boulevard René-Lévesque Est  
Québec (Québec) G1R 5S9  
Téléphone : 418 528-7741  
Télécopieur : 418 529-3102

**Montréal**  
Bureau 900  
2045, rue Stanley  
Montréal (Québec) H3A 2V4  
Téléphone : 514 873-4196  
Télécopieur : 514 844-6170

Sans frais : 1 888 528-7741 | renseignements@cai.gouv.qc.ca | [www.cai.gouv.qc.ca](http://www.cai.gouv.qc.ca)

## PAR COURRIEL

Montréal, le 9 février 2026



N/Réf. : AI-2526-288

Objet : Votre demande d'accès

---



Nous accusons réception, en date du 20 janvier 2026, de votre demande faite en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*<sup>1</sup> afin d'avoir accès aux documents suivants :

« Conformément à la procédure indiquée sur le site internet de la CAI, nous demandons une copie des décisions suivantes :

- *X c. Québec (Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration)*, décision non rapportée, C.A.I., no 02 17 76, 8 décembre 2003;
- *Pavilus c. Québec (Ministère de la Sécurité publique)*, décision non rapportée, C.A.I. no 01 16 99, 4 avril 2003 »

(Transcription intégrale)

Nous vous transmettons les documents qui ont été repérés en lien avec votre demande. Veuillez noter que les signatures manuscrites et l'identité du demandeur dans la décision *X c. Québec (Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration)* ont été masquées.

---

<sup>1</sup> RLRQ, c. A-2.1, la Loi sur l'accès

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à cet effet.

Veillez agréer, [REDACTED], nos salutations distinguées.

[REDACTED]

Jorge Passalacqua  
Directeur des affaires institutionnelles,  
des communications et de la promotion  
Responsable de l'accès aux documents  
et de la protection des renseignements personnels

p. j. Documents  
Avis de recours